Réunion finale en comité de pilotage le 20/09/2016

Compte rendu de réunion

Présents :

Liste des présents in fine

Ordre du jour :

Présentation de la méthodologie employée
Restitution des données

Présentation :

La présentation est disponible en fin de compte rendu.

Mme Maryse CARRERE, Présidente du PLVG, remercie l'ensemble des partenaires et des élus qui se sont rendus disponibles pour la restitution de cette étude. Les données issues de ce travail vont permettre d'engager un travail de concertation auprès des communes pour mettre à jour l'espace de mobilité admissible sur lequel le cabinet Geodiag avait déjà travaillé en 2012. Cette concertation avait été interrompue par les crues successives de 2012 et de 2013. Mme la Présidente rappelle l'importance de garder la mémoire des évènements et du fonctionnement historique du Gave pour éviter les trop nombreux dégâts connus lors de la crue de 2013. Cette étude a été rendue possible grâce au concours financier de l'Etat, de la Région et de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne.

M Olivier FRYSOU, chargé de mission au PLVG, fait un bref rappel sur les principaux compartiments hydromorphologiques naturels des cours d'eau. Selon la pente des cours d'eau, la quantité de matériaux charriée évolue modifiant de façon plus ou moins marquée les compartiments hydromorphologiques présentés. Il rappelle également que ce travail a été possible grâce à la mise à disposition des planches cadastrales au format numérique par les archives départementales.

M Guillaume ARLANDES, responsable du cabinet Pyrénées Cartographie, présente ensuite la demande de la maîtrise d'ouvrage et la méthodologie employée pour y répondre.

Les principales difficultés rencontrées par le bureau d'études ont été les suivantes :

- Géoréférencement difficile en zone de haute montagne et au niveau de la crête frontière du fait de la difficulté d'accès à l'époque (explique une zone non couverte au niveau du Pic sud d'Aspé liée à des déformations trop importantes),
- Les documents originaux pouvaient avoir été déchirés ou tachés, ce qui explique les absences de données ponctuelles,
- Deux planches sont absentes des archives départementales, elles manquent donc dans l'assemblage final des sections (1 section sur la commune d'Arrens, 1 section sur la commune de Luz-Saint-Sauveur),
- Le cadastre a été réalisé sur le territoire des Vallées des Gaves entre 1809 et 1837, entre deux communes voisines des écarts de plusieurs années peuvent expliquer certaines incohérences au niveau du réseau hydrographique.

M François GIUSTINIANI, responsable aux archives départementales, apporte deux précisions :

- Pour les sections manquantes, une demande est à formuler aux communes concernées qui peuvent disposer du cadastre napoléonien dans leurs archives,
- Sur les absences de date, il précise que les levés, à l'époque, étaient réalisés par canton, donc entre deux communes d'un même canton les dates sont normalement connues à 1 ou 2 ans près.

Enfin, M Guillaume ARLANDES rappelle que l'exploitation de ces données permet :

- De mettre en évidence la mobilité du Gave de Pau,
- De faire le point sur le patrimoine fonctionnel au XIXème siècle (moulins, canaux…) et sur la toponymie des lieux,
- D'évaluer l'évolution de l'urbanisation du territoire.

Le bureau d'études rappelle que ce document n'a aucune valeur contractuelle et qu'une utilisation de ces données à une échelle supérieure au 1/10000ème (1/2000ème par exemple) n'a pas de sens. M François GIUSTINIANI confirme ces propos et indique que l'objectif initial du cadastre était de fournir des surfaces pour prélever l'impôt. Il ne faut en aucun cas chercher à connaître précisément les limites parcellaires car il n'y a pas d'exactitude géométrique sur ces plans. C'est la raison pour laquelle pour définir encore aujourd'hui une limite de propriété, on fait appel à un géomètre expert pour réaliser un plan de bornage. Pour compléter la présentation du bureau d'études, les archives départementales rappellent que les planches cadastrales des années 1810 sont plus riches en description que les planches cadastrales des années 1830. Le mode de recouvrement de l'impôt de l'époque (fonction du type de culture par exemple) explique cette observation. Enfin, la matrice cadastrale disponible aux archives apporte également des informations complémentaires.

La présentation du bureau d'études se termine en présentant des exemples concrets. Les élus qui le souhaitaient, pouvaient visualiser leur commune telle qu'elle avait été représentée à l'époque. M Michaël SANSAS, technicien rivière au SIRPAL, indique que les bras multiples visibles sur le cadastre napoléonien sont les bras en eau, ils correspondent donc au lit mouillé de la rivière. Pyrénées Cartographie ajoute que selon les géomètres la nature des relevés pouvait varier : lit mineur (matériaux hors d'eau + lit en eau) ou lit mouillé (uniquement lit en eau). La présentation du bureau d'études permet de mettre en évidence sur certains secteurs les remblais en lit mineur qui empêchent aujourd'hui la divagation du Gave de Pau. Mme Angélique MASSON, chargée d'intervention à l'Agence de l'Eau Adour-Garonne, rappelle que plus le Gave est contraint latéralement, plus les débordements sont importants puisque pour un même débit la section d'écoulement a été réduite.

Un élu demande si le Gave de Pau a été canalisé depuis le XIXème siècle. M Michaël SANSAS indique que d'une certaine manière, le Gave de Pau a été effectivement chenalisé, dans la mesure où de plusieurs bras actifs, le Gave de Pau n'en compte plus qu'un seul sur la grande majorité des secteurs.

M Alain MASY, chargé du suivi des travaux au SIVOM du Pays Toy, demande si ces données seront disponibles pour les communes du territoire. M Guillaume ARLANDES indique qu'un atlas cartographique au 1/10000ème au format PDF (avec calques) sera mis à disposition des communes via le site internet du PLVG si cela est techniquement possible (taille du fichier supérieure à 300Mo). Il est indiqué que l'IGN pourrait être intéressé pour récupérer ces données et les diffuser via le site du Geoportail. Par ailleurs, le PLVG rappelle que toutes les données seront à disposition des communes gratuitement. Toutefois pour ne pas engager la responsabilité du PLVG dans l'interprétation des données transmises aux communes et à des tiers (bureau d'études par exemple), des conventions seront mises en place.

Le PLVG indique qu'un travail de concertation sera mis en place à l'automne par secteur hydrographique cohérent pour définir l'espace de mobilité admissible au sein duquel l'essentiel du Plan Pluriannuel de

Gestion des cours d'eau sera mis en place. Par ailleurs, des adaptations pourront également être mises en place au niveau des enjeux situés en dehors de l'espace de mobilité admissible mais situés dans l'emprise inondable.

M Jean-Frédéric CHATAGNER rappelle l'importance de préserver la mémoire des crues pour ne pas refaire les mêmes erreurs en matière d'aménagement. La nature en territoire de montagne, même face aux aménagements de protection les mieux pensés, reprend tôt ou tard le dessus. M François GIUSTINIANI indique sur ce sujet que des photos au format papier sont disponibles aux archives. Elles avaient été prises par le service RTM suite à la crue de 1897. Ces photos montrent clairement que l'emprise de la crue de 2013 est sensiblement la même que la crue de 1897.

M Jean-Claude CASTEROT, maire de Geu, s'interroge sur la nécessité de s'engager dans un nouveau processus de concertation alors qu'un périmètre avait été défini pour l'espace de mobilité suite à l'étude de Geodiag. Il lui est répondu qu'il n'est pas question de tout remettre à plat mais dans la mesure où un certain nombre de communes n'avait pas validé d'espace de mobilité admissible, il est nécessaire de poursuivre la concertation et de valider cet espace sur l'ensemble du territoire.

La PLVG remercie l'assemblée et souligne le très bon travail du bureau d'études.

Rédacteur : O. FRYSOU le 21/09/2016

Liste des participants :

Réunion de restitution - Action 6-1
mardi 20 septembre 2016 à 18h - LAU-BALAGNAS

NOM	PRENOM	REPRESENTANT STRUCTURE	CONTACT MAIL/TEL	SIGNATURE
MANSANNE	Emilie	PLVG		
SARATORNIK	Helene	PLVG		
HAMON	Frédéric	SYMIHL		
BILLOT	Dominique	PRECHAC		
MOGUEZ	Genevieve	GER		
BATTISTON	Estienne	AGOS VIDALOS		
Ben	Francis	Lau balagnas		
LURIE	Jérôme	Luz St Sauveur		
LOUEY	François	ESTAING		
ANEROT	PRICIDDE	JANNET		
PRAT	Jean Pierre	Jaim VIEY		
Chataigné	J. Frédéric	Sassis		
CASTEROT	Jean-Claude	Mairie de GEU		
MASY	ALAIN	Sivon PT		
ARRIBET	PASCAL	BAREGES		
ASSENOFF	JACQUES	LAU BALAGNAS		
MOULETTES	Marie Pierre	GER		
PARROU	Sophie	Pierrefitte-Nlle		
MACIAS	José	Villelongue		
POUEY	Philippe	Boo-Silhen		
ASTEGNO	Andre	Boo-Silhen		
AREQ	Eugene	mairie de GRUST		
GARRIGUES	Evelyne	mairie ARGELS GAZOST		

NOM	PRENOM	REPRESENTANT STRUCTURE	CONTACT MAIL/TEL	SIGNATURE
TASSON	Angelique	Agence de l'eau	angelique.masson@eau-adour-garonne.fr	
SANSAS	Richard	Pech. Riv.		
GIUSTINIANI	François	CD/ Direction Archives et patrimoines	francois.giustiniani@ha-py.fr	
FRYSOU	Olivier	PLVG		

Présentation du 20/09/2016 :

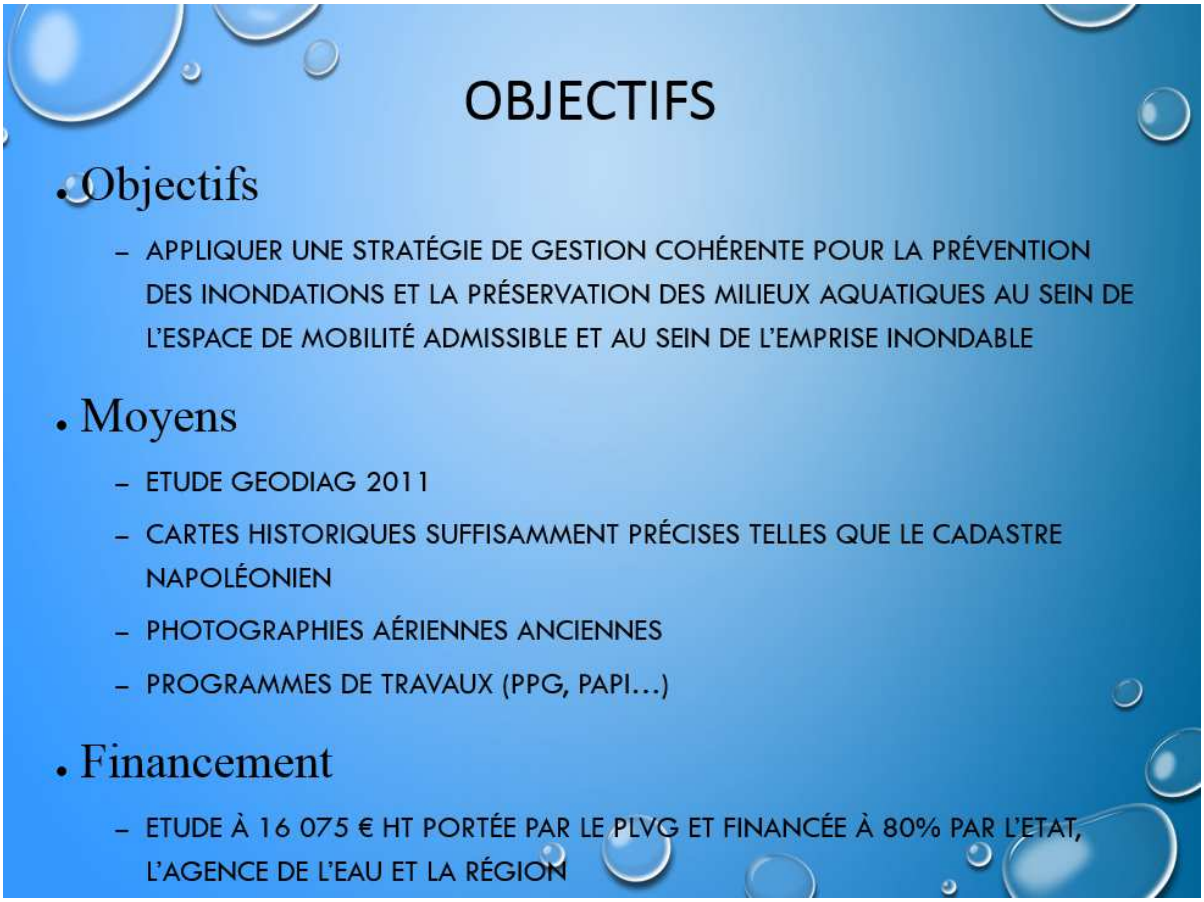

QUELQUES DÉFINITIONS

Torrent, rivière torrentielle, rivière intramontagnarde

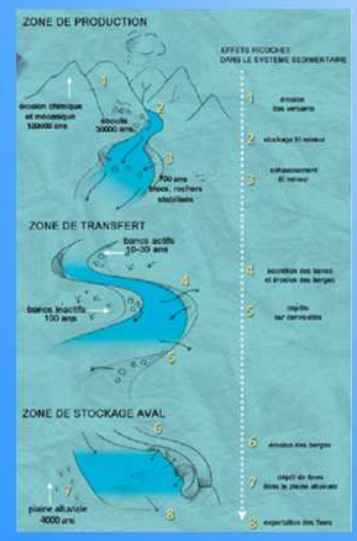

Source : JR MALAVOI, JP BRAVARD

Mission

1. Géoréférencer les planches du cadastre napoléonien

2. Vectoriser à partir de ces planches, le réseau hydrographique

Précision attendue :
20 m de décalage avec BD Ortho/BD Topo
Vectorisation :
1 : 2 000ème

Cauterets - 1825

20/09/2016

Bref historique

Planches levées entre
1809 (OSSEN, GAZOST,...)
et
1837 (ARTALENS-SOUIN,...)

=> vision dynamique du paysage
Sur une période de 28 ans

« Les sources d'erreurs sont nombreuses : levés des détails parcellaires avant les opérations de triangulation… reprise de documents anciens, erreurs d'étalonnage, manque de matériel. La qualité dépend des individus et même quand on porte à la réalisation une grande attention, beaucoup d'erreurs proviennent des copies ; de l'estimation des surfaces qui changent avec les mouvements du papier selon les conditions climatiques, etc »

Revu XYZ – N°119 – 2° trimestre 2009.

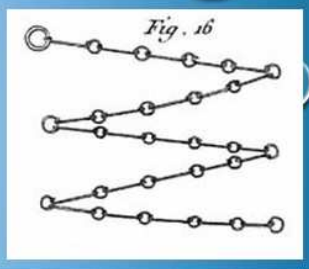

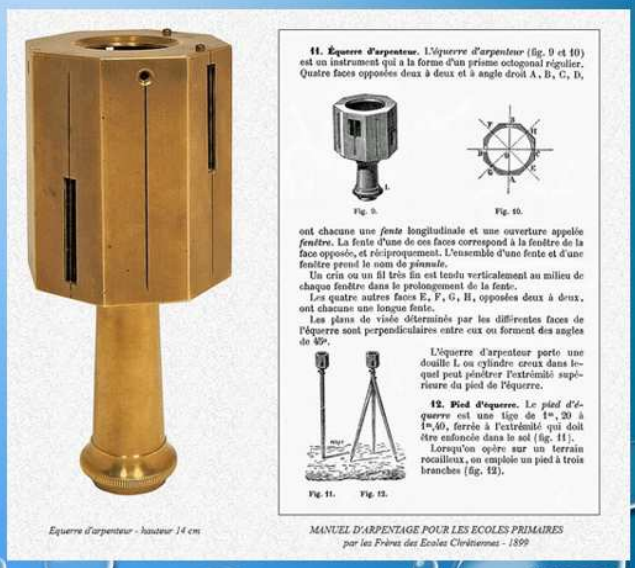

Equerre d'arpenteur - hauteur 14 cm

MANUEL D'ARPENTAGE POUR LES ECOLES PRIMAIRES
par les Frères des Ecoles Chrétiennes - 1899

20/09/2016

Géoréférencement des planches cadastrales

Géoréférencement via calage direct
par identification point d'amer
sur la cadastre actuel

- nombre de points :
entre 3 à 131 points par planche,
45 en moyenne
- méthode de transformation : spline
- référentiel de calage :
BD Parcellaire (99 %), BD Ortho (1%)
- repères utilisés :
repères stables n'ayant pas ou peu subi de changement entre les deux cadastres
exemple : limite parcellaire, bornes, bâti ancien…
- calage en vis-à-vis avec les autres planches : le chevauchement entre planches est limité au maximum

20/09/2016

Assemblage

Méthode : Découpage selon
une emprise numérisée à partir
des limites du cadastre napoléonien

- Continuum sans chevauchement :
chaque planche est découpée avec un « masque »ne se chevauchant pas avec les planches voisines

- *Assemblage unique sur le périmètre*
- *du PLVG -> 1 couche raster unique*
- *+ Livraison par découpage communal*

20/09/2016

Vectorisation

Méthode : Vectorisation du réseau hydrographique représenté sur les planches du cadastre napoléonien

- *Vectorisation par un opérateur*
- *Critère de numérisation*
  - *Continuité des cours d'eau : discontinuités lissées par l'opérateur*
  - *Echelle de numérisation : 5ème de l'échelle initiale*

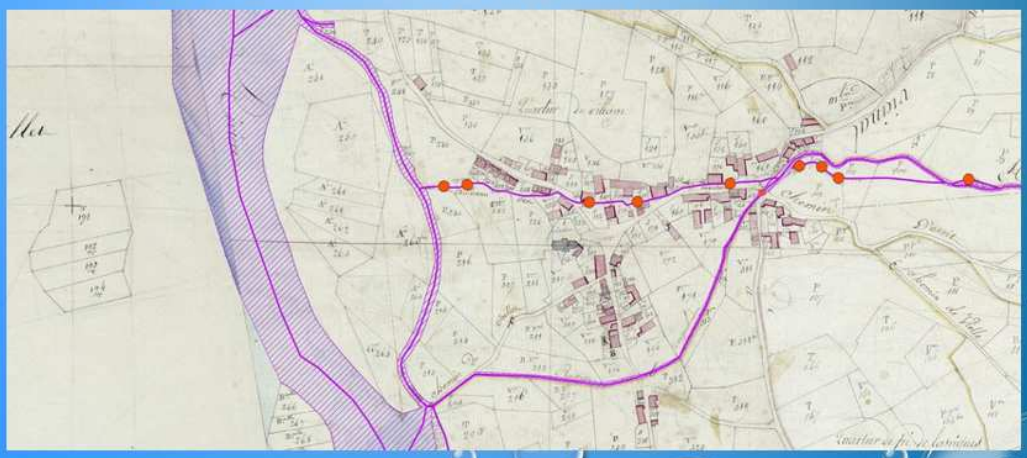

20/09/2016

Quelques chiffres

449 planches calées et assemblées,
20 743 points de calage

Répartition des échelles des planches originales calées

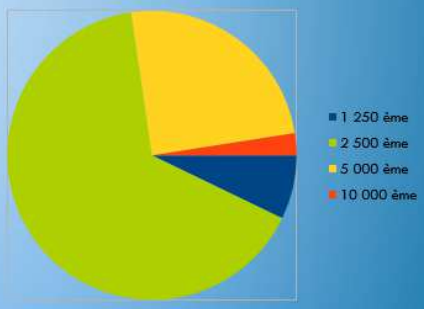

1503 km de cours d'eau numérisés
900 ha de surface en eau

19 digues/chaussées vectorisées sous forme linéaire
743 Bâtiments (moulins,scieries,...) vectorisés sous forme ponctuelle

20/09/2016

Difficultés rencontrées

1.- Géoréférencement difficile (déformation importante/rapiéçage) notamment en zone de montagne/frontière

2.- Feuille localement déchirée / absence de planches (2)

3.- Détermination de la date de cartographie (confrontation nécessaire avec le fichier de récolement des archives du département)

4.- Décalage en largeur/disparition du lit du gave entre sections (différentiel de date/déformation lors de la cartographie)

20/09/2016

Exploitation des résultats

1.- Mise en évidence de la mobilité du Gave et de ses affluents -> aide à la définition d'un espace de mobilité admissible (concertation prévue à l'automne 2016)

2.- Recensement du patrimoine (moulins, canaux) fonctionnels au XIX siècle et confrontation avec leur état actuel (comblement, disparition, encore actif et fonctionnel)

3.- Mise en évidence de l'évolution urbaine / consommation de l'espace

4.- Eléments remarquables repérés sur le cadastre napoléonien (Toponymie, meules de moulin,...)

5.- Mise à disposition d'un atlas cartographique

Ce n'est pas un document contractuel et une utilisation des données à une échelle supérieure au 1/10000ème n'a pas de sens

20/09/2016

Démonstration

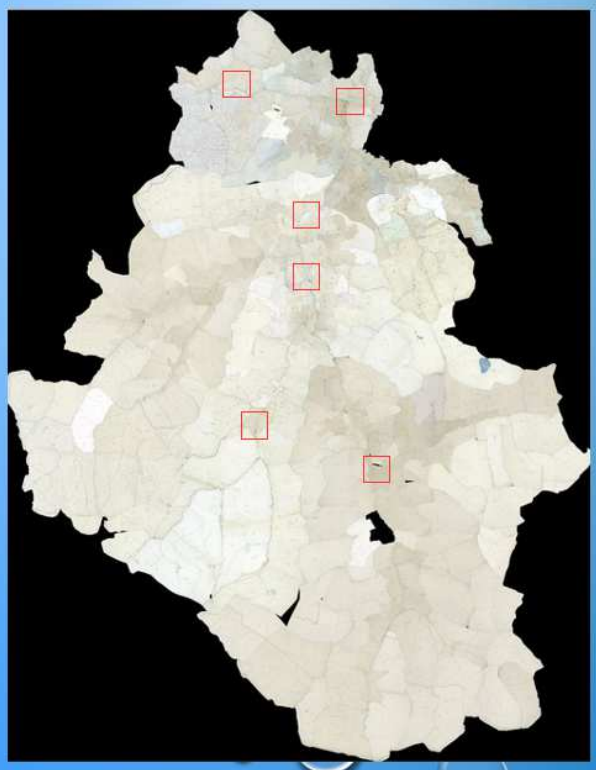

29/06/2016

Questions ?

29/06/2016

DÉFINITION D'UN ESPACE DE MOBILITÉ ADMISSIBLE
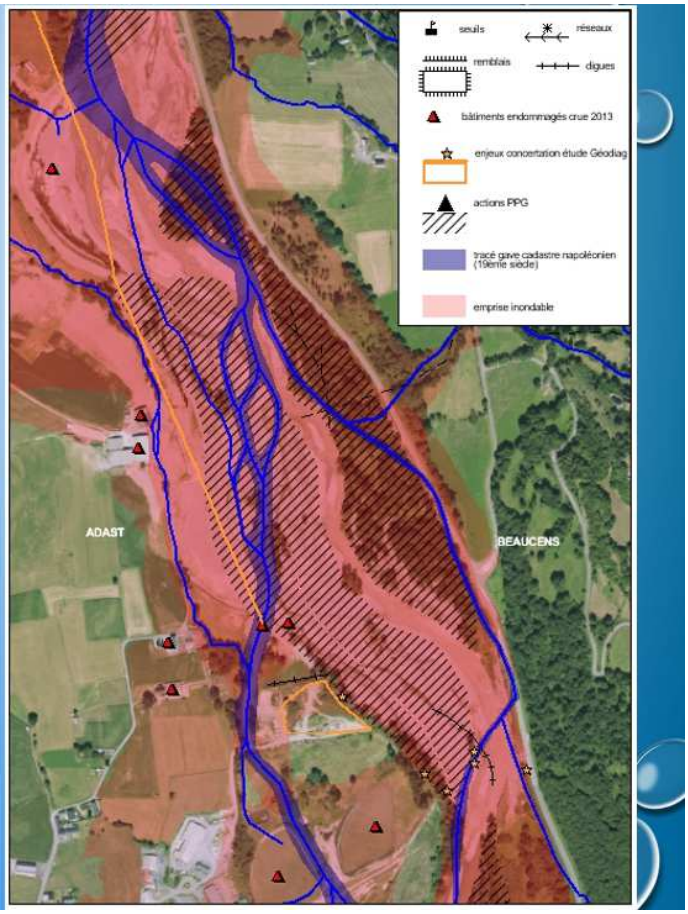
- PRÉVENTION DES INONDATIONS
- TRAVAUX
- GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES
- TRAME VERTE/TRAME BLEUE
- BIODIVERSITÉ
- TOURISME